

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :
Le Conseil Municipal : 49

N°138

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présent : 30

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2017

L'AN deux mille dix sept, le 29 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 23 juin 2017, s'est réuni en Mairie à sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaients présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, GRARE Laurence, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaients absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé : DONNET Lionel .

Représentés par :

Madame Sophie VALLY

Madame Soizig NEDELEC

Madame Leila TLILI

Monsieur Antoine WOHLGROTH

Monsieur Jean-François MONINO

Monsieur Silvère ROZENBERG

Monsieur Boualem BENKHELOUF

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Madame Danièle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Salah CHIBAH

Madame Laurence GRARE

Madame Maria MERCADER Y PUIG

Madame Sylvie DUCATTEAU

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Monsieur Pascal BEAUDET

Madame Djamila AISSAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Benoît LOGRE

Madame Evelyne YONNET

Monsieur Rachid ZAIRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Alice FAGARD

Direction Générale Adjointe Développement/ Direction Action
Sanitaire Social Habitat Logement/Unité Territoriale de l'Habitat

OBJET : Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés (POPAC) sur la copropriété sise 60-62 rue Sadi Carnot

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code la Construction et de l'Habitation ;

VU le projet de convention de POPAC ;

CONSIDERANT le comité de pilotage du 22 février 2017 qui a conclu à la nécessité de poursuivre l'accompagnement de la copropriété sise 60-62 rue Sadi Carnot afin d'aboutir à son redressement pérenne ;

CONSIDERANT que le dispositif de POPAC (Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés) est adapté aux besoins à couvrir dans le cadre de cet accompagnement ;

Considérant qu'il y a lieu de conclure une convention d'opération entre l'Etat, l'ANAH, l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune et la Commune d'Aubervilliers afin d'engager le POPAC ;

Considérant qu'il y a lieu de désigner une équipe opérationnelle pour assurer le suivi-animation de ce dispositif pendant toute la durée du POPAC (3 ans) ;

Considérant que le plan de financement prévisionnel du suivi-animation du dispositif s'établit de la façon suivante pour les 3 années de l'opération, sous réserve du financement des partenaires :

Coût T.T.C	:	324 000 €
Financement ANAH prévisionnel	:	135 000 €
Reste à charge Plaine Commune	:	189 000 €

par 0 pour

DELIBERE :

APPROUVE la mise en place d'un programme de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC) sur la copropriété sise 60-62 rue Sadi Carnot ;

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document y afférant ;

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Anthony DAGUET



Reçu en Préfecture le : 05 JUIL. 2017
Publié le : 05 JUIL. 2017
Certifié exécutoire le : 05 JUIL. 2017



Pour le Maire
l'Adjoint Délégué